

Une expérience sociologique de laboratoire

Les fermes de jeunes dans le Haouz de Marrakech

Dans les pays économiquement dominés ou indirectement défavorisés par la loi des échanges sur le marché international, l'Etat est contraint d'assumer l'essentiel des initiatives d'investissement en procédant à des opérations de rendement économique discutable dans des secteurs essentiels de la production ou à des opérations «sociales» dans les domaines marginaux. Ce n'est pas l'objet de cette note que d'examiner le circuit long des prêts d'investissement ou des aides que font les pays dominants pour tenter d'atténuer quelque peu les conséquences sociales et politiques les plus graves des rapports d'échanges inégaux dont ils sont responsables dans les pays emprunteurs. Je voudrais seulement étudier les effets de distorsion introduits par un affaiblissement de la valorisation de la production agricole d'une part et le développement de la scolarisation, ces deux actions touchant la jeunesse en ceci que les jeunes sont plus instruits et en même temps sont contraints de travailler de plus en plus jeunes dans des cadres de production rétrogrades. J'exposerai ensuite une tentative de solution qui a de fortes chances de s'opposer aux structures sociales traditionnelles de la société patriarcale et qui par suite peut être regardée encore comme une expérience de laboratoire.

C'est un fait d'observation que, dans nos pays économiquement défavorisés, la classe d'âge qui participe réellement à la production physique est de plus en plus jeune. Spécialement dans le domaine de l'artisanat et de l'agriculture, le travail est apporté par les jeunes, les moyens de production et le rôle de décision appartenant à leurs aînés ou à la génération de leurs pères. Le manque d'industrialisation et de création d'emplois à la ville du fait de la situation économique générale dans les pays économiquement dominés et la croissance rapide de la population, donc son rajeunissement, font que le croît démographique s'accumule sur les mêmes moyens de production. Ceux qui détiennent les moyens de production ont alors naturellement tendance à surexploiter une main d'oeuvre jeune, physiquement plus apte, et d'instruction plus forte, qui ne peut pas trouver d'ouvrage ailleurs. Les détenteurs des moyens de production, généralement âgés, se réservent la direction de gestion et les activités commerciales. Il n'est pas rare de voir des enfants, de 14 et même 12 ans, labourer la terre et des fillettes de 8 à 10 ans conduire des trou-

peaux. La surexploitation des jeunes sous des statuts sociaux inégaux, qui n'est que le transfert social de l'exploitation économique générale du pays par des nations plus riches, ne manque pas de créer de graves problèmes auxquels l'Etat s'efforce de faire face. La forme la plus courante de l'action de l'Etat est de relever le niveau de formation des jeunes pour les mettre à même de s'incorporer par leur qualification - cette action ne parvient à son objectif qu'autant que les adultes ou les gens âgés qui détiennent les moyens de production acceptent de transférer une partie de leurs prérogatives à la jeunesse instruite. On comprend qu'ils n'y trouvent pas intérêt. Une forme plus rare est celle de création d'emplois spécialement réservés aux jeunes; plus rare car ici le défaut de capitaux restreint la possibilité de généralisation.

Une forme encore plus rare actuellement à l'étude est celle d'opérations confondant la formation et la production qui dans le domaine agricole prend le nom au Maroc de FEJA (Ferme de jeunes agriculteurs). L'Etat est à l'origine de l'expérience qui consiste à utiliser la jeunesse rurale pour mettre en valeur des terres ou construire des villages ou tenir des ateliers mécaniques dans la campagne. Par suite, la population, âgée ou jeune, assimile au début ces ouvertures d'emplois à des postes de fonctionnaires qui leur seraient offerts. La première difficulté à surmonter est de faire saisir aux bénéficiaires comme aux autres qu'il ne peut s'agir d'une fonctionnarisation.

Dans la pratique, il est décidé par exemple de mettre en valeur une centaine d'hectares de mauvaises terres qui vont être nouvellement irriguées. Ces terres doivent être au préalable nettoyées, défrichées, nivelées, équipées de petits canaux en terre, bref amendées. On crée une ferme en invitant dans la commune rurale dont elle fait partie 25 jeunes à venir y travailler un an. Une masse considérable -près de 200 jeunes- se présentent à ce qu'ils croient être une «embauche». On explique aux jeunes qu'une somme infime leur sera avancée par semaine (\$ 1) et que la rémunération finale sera représentée par le partage du bénéfice de la ferme, c'est-à-dire sans garantie de résultat.

Un grand nombre de candidats se retirent à la suite de cette explication, presque tous (dans un cas il n'en restait plus que 10, dans un autre 15) rentraient chez eux en considérant discutables ces conditions d'emplois. Disons surtout qu'ils étaient surpris des conditions proposées et déçus dans leurs attentes car l'Etat généralement paraît être un meilleur employeur. L'expérience commence donc avec un petit effectif. Au bout d'une semaine, peu à peu, les jeunes reviennent lorsqu'ils ont vu que le petit groupe s'organise, dirige les travaux, vit d'une manière communautaire, pratique la comptabilité de la ferme, apprend quelque chose. Au bout de un ou deux mois, l'effectif prévu de 25 est atteint, on refuse les nouvelles candidatures.

Un deuxième aspect intéressant à traiter est celui du plan de culture et des objectifs de production. L'Etat, représenté par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, recommande le développement de certains plans de cultures dans le cadre de la planification de la production pour l'approvisionnement du marché national et la fourniture de certaines denrées à l'exportation.

Les agriculteurs poursuivent évidemment des objectifs différents car ils vivent encore en large partie dans une économie de subsistance et cultivent davantage pour se nourrir que pour vendre. La solution choisie au Maroc pour dépasser la contradiction qui existe entre les objectifs de production de l'Etat et les objectifs de production des agriculteurs est celle du contrat de culture de l'Etat pour certaines productions dont il a le monopole de la commercialisation; il garantit les prix et donne des avances pour couvrir les frais de culture. Comme la signature d'un contrat est un acte volontaire, l'Etat doit dépenser beaucoup d'énergie pour susciter le désir des agriculteurs et les amener à signer. Dans les fermes de jeunes, l'avantage vient de ce que l'économie de subsistance a moins de signification et que très tôt les jeunes comprennent et acceptent les cultures industrielles nouvelles produites sous contrat. La conséquence est qu'ils deviennent des propagandistes de ces cultures une fois revenus au village. Un débat extrêmement intéressant se développe au début de l'année agricole entre les jeunes et l'administration pour la fixation du plan de culture. Les jeunes étant issus du milieu rural connaissent parfaitement les conditions de commercialisation locales; par contre ils ignorent les conditions du marché régional, national ou international.

Ils acceptent mieux que leurs pères l'idée d'une production commercialisée, mais ils hésitent à entreprendre une production commercialisée sur des marchés et à des prix qu'ils ignorent. L'administration par contre ignore les conditions réelles de la commercialisation sur le marché local. Des discussions s'engagent après visite ou information sur les marchés extérieurs et l'on peut dire que le plan de culture qui est fixé en définitive est un compromis original entre les désirs de chacun. L'avantage de fixer ceci avec les jeunes réside en ce qu'ils en seront ultérieurement les propagateurs dans le milieu alentour.

Un troisième problème qui a été réglé, ou qui est en cours de règlement, est celui du **calcul de la rémunération**. La ferme est sous le régime coopératif. Chacun n'apportant que son travail, et en principe le même travail, reçoit une part égale du bénéfice de l'exploitation. La première année, à l'issue de la campagne agricole, une discussion s'est engagée entre l'administration et les jeunes sur le principe de la distribution; l'administration tendait à opérer une répartition en proportion du travail réel de chacun, calculé à partir de sa présence effective à l'activité productrice. A tour de rôle en effet, les jeunes assuraient le nettoyage, la cuisine, le gardiennage, bref, toute une série d'occupations non productives et à la fin de l'année, une sorte de différenciation s'était opérée entre les jeunes : les plus actifs s'occupent davantage des travaux des champs, d'autres plus dolents des travaux domestiques ou du gardiennage. D'autres encore s'étaient absentés, et ces différences, sans porter réellement tort à la gestion de la ferme, risquaient fort de développer des inégalités. On propose donc une répartition inégale. Les jeunes refusèrent, arguant à juste titre qu'il aurait fallu le savoir à l'avance. L'administration accepta le point de vue des jeunes et les bénéfices furent distribués également entre chacun. Ceux qui avaient travaillé davantage ressentirent une amertume et firent décider à l'assemblée qu'il fallait mettre au point l'année suivante un système de calcul du travail. Cinq de ceux-ci ayant été repris l'année suivante entreprirent

d'expliquer et de convaincre les nouveaux de l'intérêt d'une mesure rigoureuse du travail physique (le kheddami) représentant une norme journalière.

Deux semaines passèrent à la discussion, le soir, des normes de travail : les travaux domestiques ont été fixés à 0,75 kheddami, les travaux moyens à 1 kheddami, les travaux durs à 1,50 kheddami, les travaux spécialisés nécessitant une habileté particulière et de soin à 2 kheddami. L'étalon matériel de chaque activité a été fixé en temps (gardiennage, cuisine, nettoyage, irrigation...) ou en unités (nombre de trous d'arbres, de pieds greffés, de kilogrammes ramassés, etc...). Chaque soir les responsables (élus à tour de rôle) de l'équipe de vérification annoncent les normes réalisées par chacun et les affichent au tableau dans la salle du réfectoire. La conséquence de ceci est que la différenciation entre les domestiques et les travailleurs ne peut plus s'établir, tous veulent participer à des travaux payés par de fortes normes; par suite les travaux domestiques sont véritablement réalisés à tour de rôle; en outre lorsqu'un membre de la ferme voit au tableau son total de normes retardé par rapport aux autres, il augmente son effort et tente de rattraper, ce qui a des effets favorables pour l'émulation au travail. Enfin, on peut penser que l'expérience vécue par ces jeunes dans le jugement de différenciation sociale au moyen du travail effectif leur permettra de devenir plus tard des adeptes sérieux du modèle coopératif. Deux progrès cependant restent à faire et ils ont été engagés au début de l'année 1969 : ils concernent d'abord une mesure plus effective du travail spécialisé au moyen du résultat du travail et non plus au moyen de l'appréciation du travail lui-même. Par exemple, on essaye d'expliquer que le gardiennage du bétail ne doit pas être mesuré en heures de gardien, mais en croît du poids du bétail confié en gardiennage, la norme ne doit pas être 1 jour = 1 kheddami. En deuxième lieu, on a remarqué que ces normes quotidiennes développent l'individualisme et aiguise la concurrence privée. On en vient aujourd'hui à l'idée qu'il faut ajouter à la norme individuelle une norme d'équipe de sorte que le jeune travailleur se sente rémunéré à la fois en proportion de son effort personnel et en proportion de sa participation à une activité collective. Le groupe a été divisé en cinq équipes de cinq jeunes qui se sont choisis par cooptation et la ferme a été partagée en cinq parcelles égales. Une concurrence s'engage mais collective celle-là, et il y a lieu de penser que cela aura des effets favorables sur le plan de la formation caractérielle.

Un quatrième problème doit être évoqué, celui des **rapports entre l'administration et les jeunes**. La solution généralement adoptée dans nos pays à propos des coopératives, que ce soit des coopératives d'Etat, ou co-gérées, ou auto-gérées, est une solution hiérarchique. Les appellations différentes masquent en fait une réalité partout la même, à peu de chose près : la toute-puissance de l'Etat ! L'Etat étant à l'origine de ces expériences, faisant les frais politiques et financiers de ces opérations, provoquant des situations insolites dans le milieu traditionnel, étant tout-puissant par ailleurs, il n'y a pas lieu de s'étonner de ceci et par suite on ne doit pas s'étonner non plus de l'échec, dès lors que l'administration se désintéresse de l'affaire.

L'objectif poursuivi dans l'expérience des FEJA est à l'opposé de ceci; on

cherche au contraire un modèle de transfert de l'initiative au profit des jeunes et une solution pour un auto-financement intégral.

On pense réaliser ces deux transferts en cinq années. Pendant la première année l'Etat fait les frais du premier établissement (20.000\$) et subventionne pendant quatre ans le fonctionnement nourriture, habillement et argent de poche (8.000 \$ par an). La cinquième année, l'autofinancement est total. On passe de cette première phase à la seconde en conservant deux ans de suite la quatrième promotion. Du point de vue de l'encadrement, la première et la deuxième année, l'Etat prend en charge le directeur de la ferme (adjoint technique agricole) et un moniteur (3.600 \$ par an au total), la troisième année, c'est un jeune ayant deux ans de pratique qui remplace le moniteur, la cinquième année (non réalisée encore) le directeur de la ferme disparaît, le groupe est en auto-gestion contrôlé de l'extérieur par l'administration.

Intérêt de cette expérience

La réforme agraire dans nos pays demande à être prolongée par une transformation profonde de la société paysanne et des modèles de production. Généralement la Réforme Agraire provoque l'accroissement en nombre et en surface des petites exploitations, microfundia économiquement peu viables et techniquement discutables. La coopération au niveau des achats, du travail, de la distribution des eaux, de la commercialisation des produits, de l'utilisation du tracteur est une nécessité indiscutable. Les paysans vivent encore largement sous l'empire de la société patriarcale traditionnelle; fortement individualistes, ils sont peu disposés en dehors de quelques règles coutumières, à accepter vraiment la forme coopérative. Les jeunes sont plus enclins à abandonner les usages pour le modèle coopératif dès lors qu'ils auront été préparés à cela.

La scolarisation qui est apportée à la campagne sans ouverture d'emploi à l'issue de l'école a un effort néfaste en ceci que le jeune scolarisé répugne à reprendre le travail des champs dans une économie de subsistance et un environnement social analphabète et traditionnel. Pour lui faire accepter de revenir à la terre, une fois sa scolarité terminée, il faut l'insérer dans une activité agricole modernisée où il trouvera matière à utiliser sa nouvelle formation et son désir de transformation du monde. Alors, il saisira pourquoi il est allé à l'école.

Les distributions de terre à l'occasion des Réformes Agraires se font généralement au profit de paysans chargés de familles nombreuses et par conséquent âgés. Par suite ce ne sont pas les plus actifs ni les plus modernes qui sont placés sur des terres qui ont généralement coûté fort cher en investissement. La durée de travail du bénéficiaire sera d'autant plus courte qu'il sera âgé et à sa mort la petite exploitation va tomber dans l'indivision ou dans le partage (selon les lois du pays); on se demande si l'un n'est pas aussi grave que l'autre.

Toutes ces raisons font que l'on a intérêt à remettre les terres aux jeunes : parce qu'ils ont une longue vie devant eux (d'ici leur mort on peut espérer que l'industrialisation se sera développée), parce qu'ils sont instruits et désirent

progresser et changer le mode d'exploitation des terres, parce qu'ils peuvent mieux saisir les objectifs coopératifs et les objectifs de la collectivité nationale, parce qu'enfin ils sont physiquement plus robustes et plus agiles d'esprit.

Difficulté de l'expérience

Pour effectuer le transfert d'initiative de l'administration aux jeunes, il faut former ceux-ci à un modèle d'auto-organisation insolite dans nos pays. Un effort pédagogique porté par une motivation profonde des directeurs de fermes est nécessaire. Ces directeurs eux-mêmes doivent être à la fois de bons techniciens agricoles sans quoi l'exploitation n'est pas rentable, des militants de mouvement de jeunesse, des pédagogues. On ne rencontre pas facilement de telles qualifications réunies chez un même homme parce que la spécialisation scolaire ignore cette orientation. Aussi tant qu'un centre de formation particulier n'aura pas été créé pour cela, ces expériences resteront limitées -et elles doivent l'être- au petit nombre de techniciens exceptionnels chez qui on peut trouver par hasard réunies les qualités indispensables.

Limites de l'expérience

Ces fermes reçoivent actuellement des promotions annuelles pour les 4/5 et bi-annuelles pour 1/5. Les jeunes à l'issue de leur année de travaux agricoles retombent dans le secteur privé et dans les structures traditionnelles. Dans les zones de forte intensification agricole dominées par des barrages hydrauliques, on peut penser que les jeunes trouvent aisément à utiliser leurs capacités nouvelles; dans les autres zones, il n'y a pas d'emploi nouveau possible, et par suite il y a fort à craindre que les fermes de jeunes n'accélèrent le processus de l'exode rural en augmentant les besoins sans accroître les moyens. Une première limite géographique s'impose : les fermes doivent dans la forme actuelle être implantées dans les zones d'intensification agricole ; la deuxième limite concerne les terres dont on dispose pour ces expériences. Généralement, il s'agit de terres que l'Etat possède pour une distribution future à la paysannerie pauvre. Ces terres ne sont pas toujours importantes en surface et surtout les bénéficiaires éventuels s'opposent à ce qu'elles soient distribuées aux jeunes plutôt qu'aux gens âgés chargés de famille. L'administration, persuadée que le jeune ferait mieux l'affaire, ne parvient pas à convaincre aisément les notables et les personnages politiques locaux qu'il vaut mieux distribuer la terre à un jeune qui prendra sa famille en charge comme on le voit dans le fonctionnariat ou dans l'industrie plutôt qu'à un homme âgé chargé de famille. Ce n'est pas le problème des jeunes qui est difficile à résoudre, mais celui des vieux !

Tant que ces problèmes de mentalité et de structure patriarcale ne sont pas dépassés, l'expérience ne peut être que limitée et n'a qu'une valeur d'information des possibilités réelles offertes par la jeunesse. Seules des circonstances particulières ou la pression des jeunes pourra faire évoluer ces structures. Dans l'attente, l'expérience de laboratoire se poursuit.....

Le Caire, 19 avril 1969